

ZOOM



Municipales : 4 374 candidats dans le Cantal

Qui a parlé de crise des vocations ? Jeudi soir, la préfecture a rendu public le nombre de candidats aux élections municipales et communautaires des 15 et 22 mars : dans les 30 communes de 1 000 habitants et plus, on recense 1 130 candidats, répartis dans 54 listes. Dans cinq communes - Aurillac, Champagnac, Murat, Pleaux et Saint-Flour - le scrutin verra s'affronter trois listes. Dans 14 autres, deux listes sont en présence (Arpajon, Champs, Jussac, Lanobre, Massiac, Mauriac, Maurs, Naucelles, Neussargues en Pinatelle, Neuveglise-sur-Truyère, Riom-ès-Montagnes, Sansac-de-Marmiesse, Vic-sur-Cère et Ydes). Pour les communes du Rouget-Pers, Polminhac, Reilhac, Roannes-Saint-Mary, Saint-Cernin, Saint-Georges, Saint-Mamet-la-Salvetat, Saint-Paul-des-Landes, Saint-Simon, Vézac et Ytrac, une seule liste a été déposée. Dans les 216 communes de moins de 1 000 habitants, on recense 3 244 candidats pour 2 428 sièges à pourvoir. Une seule commune (Trémouille) compte un nombre de candidats inférieur au nombre de sièges de conseillers municipaux à élire : il sera donc possible de déposer de nouvelles candidatures après le premier tour de scrutin, les 16 et 17 mars avant 18 heures, heure limite de dépôt.

Stade aurillacois : la mauvaise blague charentaise ?

À la suite de la rencontre entre Rouen et Soyaux-Angoulême du 21 février (victoire 18-17 du SA XV), comptant pour la 21^e journée de Pro D2, le Rouen Normandie Rugby a déposé une réclamation contre la qualification d'un joueur de Soyaux-Angoulême. Il s'agirait du pilier tongien Leopoldo Halavatau dont "la carte de qualification, document qui fait foi pour disputer une rencontre, avait expiré le 11 février", précisent nos confrères de Paris-Normandie. Mais dans ce même article, le journal indique avoir eu un dirigeant charentais au téléphone, affirmant "qu'avant la rencontre, le délégué fédéral a appelé la LNR qui a donné son accord pour qu'il puisse jouer contre Rouen". Dans son PV du 20 février, relatif à la réunion de la commission de discipline et des règlements, la LNR a convoqué le RNR et le SA XV Charente Rugby devant cette même commission le mercredi 4 mars prochain. Le Stade aurillacois suivra donc de très près la décision du 4 mars car si la réclamation du RNR trouve grâce auprès des instances, les Normands, premiers relégués, récupèreraient cinq points sur tapis vert... et passeraient du coup devant Aurillac au classement !

Stade aurillacois bis : tarifs exceptionnels pour Carcassonne

Le Stade aurillacois fait savoir qu'il propose à nouveau des tarifs exceptionnels pour son prochain match à domicile face à Carcassonne, le 6 mars à 20 heures à Jean-Alric. "Dans sa course au maintien, le Stade aurillacois a besoin de tous ses supporters en tribune. C'est pourquoi une nouvelle opération de tarifs réduits aura lieu pour ce match. En partenariat avec le site veepee.fr (anciennement vente-privée.fr), nous vous proposons 500 places en tribune marathon au tarif de 13 €. La vente aura lieu jusqu'au mardi 3 mars."

En bref

GIE Châtaigneraie

Le ministre a salué le travail des producteurs

Dans le cadre Salon de l'agriculture se tenait le 32^e Salon du fromage, inauguré pour la première fois par le ministre de l'Agriculture. Guidé par Michel Lacoste, président du Cnaol, Didier Guillaume s'est arrêté sur le stand du GIE Châtaigneraie où, après avoir goûté le cantal au lait cru, il a salué la qualité et la mobilisation des producteurs du GIE.

Ligue contre le cancer

Le professeur Axel Kahn à Aurillac les 14 et 15 octobre

Difficile de résumer en quelques lignes son parcours scientifique et son engagement : directeur de l'Inserm, de l'Institut Cochin, président de l'université Paris-Descartes, président-fondateur du Pôle de recherche et d'enseignement supérieur Sorbonne Paris Cité, président de la Commission du génie biomoléculaire, du Groupe européen d'experts de haut niveau en science de la vie, du Comité éthique et cancer... et aujourd'hui président de la Ligue contre le cancer, le professeur Axel Kahn a accepté de passer deux jours dans le Cantal, les 14 et 15 octobre, à l'invitation du comité départemental de la Ligue. En partenariat avec l'université inter-âges de Haute-Auvergne, il tiendra une conférence le 15 octobre à 18 h 30 au centre des Congrès. À cocher dans son agenda.

La Mangoune

17^e fête du cochon à La Roquebrou

La 17^e édition de La "Mangona" a lieu dimanche 1^{er} mars à La Roquebrou. Au programme : ouverture à la tripe et au vin blanc à 8 heures, arrivée du cochon à 10 h 30 puis à 14 h 30, tuade et retour du cochon accompagné par les troupes folkloriques, suivi de la découpe et de la transformation (à l'ancienne par Jacques Ric et de manière plus industrielle par les professeurs et élèves du lycée agricole d'Aurillac). À 15 heures, découverte du boudin noir (recette et dégustation) ; à 16 heures, s'ouvrira le concours du meilleur coupeur de saucisson ; à 17 h 30 tirage de la tombola et clôture. Sans oublier, parmi les moments les plus attendus les paris ouverts sur le tiercé de petits porcelets, organisé par les JA du canton, à 11 h 30, 15 h 30 et 16 h 30, et bien d'autres animations à ne pas rater.



Quel rôle pour les départements ruraux dans les grandes Régions ?

Après les Zones de revitalisation rurale (ZRR), les contrats de ruralité, les fonds européens, le sénateur du Cantal vient d'être élu vice-président d'une mission parlementaire sur la place (rôle, compétences...) des Départements ruraux dans les grandes Régions. "Une mission à fort enjeu" estime Bernard Delcros. Ce dernier milite pour renforcer le rôle et les moyens financiers des Départements en zone rurale qui "assurent une solidarité sociale et territoriale indispensables. Avec la création des grandes Régions, il est primordial de conforter cet échelon de proximité qui est souvent le premier partenaire des collectivités locales dans nos territoires". Dès le mois de mars, le parlementaire cantalien copilotera une série d'auditions et plusieurs déplacements en région. Dans son viseur : le projet de loi "3D" : décentralisation, différenciation et déconcentration qui sera examiné au Sénat dans le courant de l'année 2020.

permanences

Service juridique

Les renseignements ou conseils juridiques de la Chambre d'agriculture sont assurés uniquement sur rendez-vous, à Aurillac ou lors de permanences dans les antennes de Mauriac et Saint-Flour, ou encore par téléphone. Contacts : Séverine Vieyres au 04 71 45 55 20 ou. juridique@cantal.chambagri.fr.

Chambre d'agriculture Aurillac

Conseillers agricoles

- Lafeuillade** Chambre d'agriculture à Aurillac. Permanence téléphonique au 04 71 45 55 34 (Lisiane Lacanal).
- La Roquebrou** Chambre d'Agriculture à Aurillac. Permanence téléphonique au 04 71 45 55 64 (Marie-Lou Alazard).
- Maurs** 8, rue de la Gare 04 71 46 94 12 ou 06 71 71 63 39 (Clotilde Valette), jeudi 5 mars le matin.
- Saint-Cernin** Chambre d'agriculture à Aurillac. Permanence téléphonique au 04 71 45 55 33 (Aurélie Nowak).
- Aurillac/Vic-sur-Cère** Chambre d'agriculture à Aurillac. Permanence téléphonique au 04 71 45 56 12 (Pascale Bel).

Chambre d'agriculture Saint-Flour

Conseillers agricoles

- Chaudes-Aigues** - Catherine Enraygues - Maison des services, 29, avenue Pierre-Vialard (04 71 23 50 97), pas de permanence du 2 au 6 mars.
- Massiac** - Serge Gaydier - Rue de la Paix (04 71 23 00 73), pas de permanence du 2 au 6 mars. Prochaine permanence lundi 9 mars de 9 heures à 12 heures.
- Murat (Murat - Allanche)** - Coralie Montbertrand - Maison des services, 4, rue Faubourg Notre-Dame (04 71 20 02 75), pas de permanence du 2 au 6 mars. Prochaine permanence vendredi 13 mars.
- Pierrefort** - Catherine Enraygues - maison des services, 6, rue de l'Aubrac (04 71 23 32 13), vendredi 6 mars de 9 heures à 12 heures.
- Saint-Flour Nord/Ruynes** - David Lamat - 1, rue des Agials à Saint-Flour (04 71 60 50 00), pas de permanence du 2 au 6 mars. Prochaine permanence lundi 9 mars de 8 h 30 à 12 heures.
- Saint-Flour Sud/Planèze** - Marina Pigeon - 1, rue des Agials à Saint-Flour (04 71 60 50 00), mardi 3 mars de 8 h 30 à 12 heures.

Spécialiste Ovins

- Saint-Flour** - Caroline Barthelemy (04 71 60 50 00), sur rendez-vous.

Service Bâtiment

- Saint-Flour Nord/Ruynes** - Jérôme Delarbre - 1, rue des Agials à Saint-Flour (04 71 45 55 94), uniquement sur rendez-vous.

Chambre d'agriculture Mauriac

Conseillers agricoles

- Mauriac** - Chambre d'agriculture, 28 bd Monthyon (04 71 68 38 20), pas de permanence (Annick Bouscarat) ; pas de permanence (Didier Nureau).
- Sainte-Eulalie** - Didier Nureau - Hôtel d'entreprise du pays de Salers - Les 4 routes de Salers : pas de permanence.
- Riom-ès-Montagnes** - Joëlle Noël - Chambre d'agriculture, ZA de Saussac - route de Collandres (04 71 78 05 68), pas de permanence.
- Ydes** - Rémy Beyle - immeuble Sumène-Artense, parc d'activités intercommunal (04 71 40 61 08), lundi 2 mars de 9 heures à 12 heures.
- Champs/Tarentaise** - Rémy Beyle - Mairie (04 71 78 72 75), jeudi 5 mars de 9 heures à 12 heures.

Service Bâtiment

- Mauriac et Riom** Vincent Charbonnel - Chambre d'agriculture - (07 87 73 13 28 ou 04 71 45 55 38), sur rendez-vous.



prévisions météo



Elaboré le jeudi 27 février à midi pour des raisons d'édition

Du 29 février au 3 mars

SAMEDI 29 : PLUIE

Les nuages deviennent plus épais et les pluies arrivent avant la mi-journée. Ces précipitations persistent en cours d'après-midi, tandis que la limite pluie-neige, passe de 1 600 m à 1 000 m en soirée. Les cumuls de pluie sont compris entre 7 et 15 mm et environ 10 cm de neige fraîche sont attendus sur les sommets des Monts. Le vent de sud souffle fortement (rafales de 0 et 80 km/h) sur le relief et, en fin de journée, à l'Ouest. Les températures sont douces pour la saison, avec des maximales s'échelonnant de 5°C sur les Monts, jusque 12°C vers Aurillac. Des gelées sur le relief sont présentes la nuit et les minimales avoisinent 3°C en plaine.

DIMANCHE 1^{er} : PLUIE-NEIGE

Quelques éclaircies agrémentent la matinée et des averses faibles à modérées se déclenchent l'après-midi. La limite pluie-neige se situe au plus bas à 1 150 m. Dès le début de soirée, le ciel est très nuageux et des averses se produisent toute la nuit. La limite pluie-neige se situe vers 1 150 m et peut s'abaisser jusqu'à 950 m ensuite. Les plus forts cumuls de pluie (15 mm) sont attendus autour de Mauriac. La neige peut avoisiner 5 cm sur les Monts. À la mi-journée, un vent de sud, assez fort, se fait sentir localement avant de s'atténuer. Températures maximales de 8 à 11°C, et entre 4 et 6°C sur les plateaux du Cézallier et sur les Monts. Températures minimales entre 3 et 5°C sur l'Ouest du département et de 0 à 1°C ailleurs.

Confirmation conseillée des prévisions ci-dessous sur le nouveau kiosque téléphonique de Météo-France : 08 99 71 02 15 (1,35€ TTC par appel + 0,34€ TTC/mn).

Tendances du LUNDI 2 au MARDI 3 : HUMIDE

Lundi, la journée s'annonce grise et humide. Des précipitations se produisent sans discontinuer sur tout le territoire. La limite pluie-neige se situe vers 1 150 m au petit matin, puis elle peut s'abaisser jusqu'à 750 m ensuite. En début de soirée, un vent d'ouest-nord-ouest, souvent modéré, s'établit. Températures maximales de 6 à 9 degrés, et entre 3 et 4 degrés sur les plateaux du Cézallier et sur les Monts. Mardi et mercredi, risques de pluie et de neige.